

Comment améliorer l'orientation vers les métiers des services à la personne ?

Quoi ?

- Action d'orientation expérimentale dans les services à la personne.
- 420h de formation-action pour trois groupes de personne en recherche d'emploi ou salariés à temps partiel qui vont pouvoir valider ou invalider leurs projets professionnels en concertation avec les employeurs du territoire.

Pourquoi ?

Pour assurer un parcours d'emploi pérenne dans les services à la personne et répondre aux différents besoins recueillis par le CBE et le Centre PERF auprès :

- Des employeurs du secteur (des difficultés à pourvoir durablement les emplois et à fidéliser),
- Des professionnels de la formation qualifiante (difficultés de perception "juste" des métiers en amont, induisant des abandons et/ou des refus de postes à l'issue des sessions / périodes de stages difficiles à trouver)
- Des publics (20% déclarent vouloir s'orienter vers ce champ professionnel, souvent avec une vision erronée).

Comment ?

- Une formation-action de 3 mois par groupe qui s'articule autour de la connaissance des métiers et des voies de formation, la connaissance des publics et des environnements de travail, des immersions courtes et longues et par des séances avec des "employeurs tuteurs d'orientation" (salariés des employeurs impliqués dans le projet).
 - 1er groupe de septembre à décembre 2016
 - 2ème groupe de mai à juillet 2017
 - 3ème groupe de septembre à décembre 2017

Avec qui ?

Fruit d'un travail co-construit et animé par le Comité de Bassin d'Emploi du Seignanx avec le Centre de Formation Territorial Perf, le projet rassemble :

- plusieurs employeurs du secteur à la fois des services à la personne au domicile et en structure (publics et privés),
- des organismes institutionnels : Mission Emploi Formation, Département des Landes, CNSA, Région Nouvelle Aquitaine, DIRECCTE, OPCA, le service public de l'emploi.

Apports pour la Coopération

- Exercer une coopération dans un secteur d'activité au travers une démarche de GPEC territoriale
- Expérimenter sur le territoire une action d'orientation innovante
- Faire collaborer des employeurs privés, publics, associatifs autour d'un projet commun
- Impliquer les employeurs en amont, dans la conception même de l'action : construction d'un cahier des charges adapté à leurs besoins, en lien avec leur expertise métier
- Impliquer les employeurs tout au long de l'action, par l'intégration directe au sein de l'équipe pédagogique par la participation des tuteurs d'orientation
- Travailler en maillage avec les outils du territoire sur l'emploi et la formation
- Favoriser de nouvelles formes de collaborations « employeurs et territoire » en facilitant leur transférabilité vers de nouveaux projets
- Démontrer l'importance de l'orientation professionnelle en tant qu'outil d'anticipation des compétences...

Projets liés : Valorisation des Acquis de l'Expérience en collectif inter-entreprises, PLIE.

Témoignage d'un employeurs impliqué dans le projet : Sylvie Lallemand, directrice d'APR Services à Biarritz

" A titre professionnel, je ressens une très grande satisfaction de participer à ce projet et de l'avoir porté dès le démarrage. En tant que jury d'examen, j'étais souvent étonnée de voir des candidats ayant une vision fautive de nos métiers. J'ai donc été sensible à la réflexion conduite. Il est essentiel de montrer que nous sommes des acteurs impliqués dans notre secteur professionnel. Ce projet témoigne également d'une grande ouverture d'esprit de notre part. Nous avons consacré du temps, désigné des tuteurs, confronté nos points de vue avec d'autres employeurs. Et ce n'est pas chose aisée dans notre secteur entre les employeurs privés, les associations, les structures publiques ! J'y ai trouvé de l'intérêt. C'est un beau projet, qui a été long à mûrir mais je suis satisfaite. Et puis c'est toujours intéressant d'échanger entre professionnels ».